



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Jardinier (F/H)

Votre contexte

Labellisée ville fleurie depuis 1982, Vélizy-Villacoublay se voit en juillet 2024 décerner la distinction suprême : « La Fleur d'Or ». La Ville s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Véliziens à travers la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles, la mise en place d'un fleurissement durable sans pesticide, la mise en valeur des espaces publics et le réaménagement de ses quartiers.

Pour y parvenir, la direction environnement et espaces verts intègre une véritable approche écologique à la gestion « classique » des espaces verts et met en œuvre une gestion différenciée. Ses objectifs sont d'enrichir la ville en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

La direction est composée d'un directeur, d'un chargé d'opération en espaces verts et d'une régie avec 12 jardiniers et 2 chefs d'équipe.

Votre emploi

Contrat

Fonctionnaire ou contractuel sur emploi permanent – Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C).

Description de vos missions

Au sein de la régie des espaces verts, vous serez chargé de :

- **Assurer l'entretien des espaces verts :**
 - Organiser et réaliser les tâches d'entretien du patrimoine végétal de la ville en lien avec les différentes saisons (taille, tonte, ramassage des feuilles, bêchage, désherbage, traitements phytosanitaires, arrosage, paillage, etc.).
 - Préparer et enrichir les sols avant les plantations et le ré-engazonnement.
 - Assurer les travaux de fleurissement et de plantation (vivaces, graminées, rosiers, arbustes, arbres).
 - Identifier les maladies et parasites et appliquer les méthodes de lutte (de préférence biologiques).
 - Utiliser les matériels et produits spécifiques en respectant les consignes de sécurité.
- **Veiller au maintien en bon état du matériel utilisé et assurez la petite maintenance des matériels :**
 - Nettoyer le matériel, vérifier les niveaux, vidanger, etc.
 - Assurer l'entretien du mobilier urbain (nettoyage, peinture, etc.).
 - Renseigner les usagers sur le patrimoine vert de la ville.
 - Remonter à votre hiérarchie les anomalies et les dysfonctionnements constatés (concernant les matériels, le mobilier, etc.).

- **Participer à l'aménagement du patrimoine espaces verts de la ville dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité :**
 - Contribuer à la création et à la rénovation des espaces verts.
 - Inscrire le patrimoine espaces verts dans les événementiels de la ville : proposer des projets, participer à la mise en place de décorations florales thématiques sur la ville.

Profil

Vous êtes diplômé dans une spécialité relevant des techniques horticoles ou de l'aménagement paysager (CAP, BEP, Bac pro), et bénéficiez d'une expérience significative dans ce même domaine.

Vous maîtrisez les techniques horticoles et paysagères, d'entretien et de création et savez utiliser le matériel. Vous possédez des connaissances en maintenance de l'arrosage automatique. Vous maîtrisez les règles d'hygiène et de sécurité au travail et les techniques de port de charges lourdes.

Vous avez le sens du travail en équipe. Méthodique et rigoureux, vous êtes appliqué et avez le sens du service public.

Permis B requis.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires :** lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h00-12h00 et 13h00-16h30 et le mardi 08h00-12h00 et 13h00-17h00. Ces horaires sont aménagés durant les périodes de forte chaleur, afin de préserver les équipes terrain.
- **Droits à congés :** 25 jours de congés, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement. Monétisation du Compte Epargne Temps
- **Contraintes particulières :** port de charges lourdes, postures pénibles.
- **Rémunération :** Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Parcours d'intégration :** Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale :** adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport :** remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.

Pour répondre à cette annonce

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Maire:

<https://www.velizy-villacoublay.fr/offre-emploi/un-jardinier-h-f-cadre-d-emplois-des-adjoints-techniques-territoriaux>